

Le Point Jeunes en Pratique

Inscriptions :

L'adhésion est **obligatoire**, pour fréquenter le Point Jeunes mais également pour participer à ses créneaux d'activités, sorties à thèmes et séjours pendant les vacances scolaires. Un dossier d'admission est à retirer au Service jeunesse et doit être déposé dûment rempli et signé, accompagné des copies des pièces demandées :

La fiche d'inscription complétée, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la pièce d'identité de l'enfant, l'attestation CAF, l'attestation d'assurance responsabilité civile activités extrascolaires, attestation sécurité sociale, justificatifs des vaccins, brevet de natation, certificat médical d'aptitudes aux sports, 1 photo d'identité autorisation de diffusion du droit d'images, règlement intérieur signé paiement de l'adhésion au Point Jeunes
Cette adhésion est valable du 1^{er} jour de la rentrée scolaire au dernier jour des vacances d'été.

Pour toute inscription :

Remplir un dossier que l'on peut se procurer :

- sur le site www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html
- à la mairie de Beautiran aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 15 et jusqu'à 19h30 le lundi (18 h durant les vacances scolaires).

Remplir la fiche d'inscription

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie :

AVANT LE 5 AVRIL

Inscription uniquement en mairie de Beautiran auprès de Christophe Léon.

Le dossier d'inscription sera validé que s'il est complet.

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone ni par courriel.

En cas de changement de situation en cours d'année, il convient de prévenir le service qui procédera à la mise à jour du dossier. (Ex : changement d'adresse, de coordonnées téléphonique....)

Périodes d'accueil :

Le service Jeunesse se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité pour des problèmes de sécurité ou des questions d'intérêt général ou de faisabilité.

Le programme des activités est mis à disposition des familles au Point Jeunes ou visible sur le site internet de la Mairie de Beautiran, 10 jours avant le démarrage des vacances scolaires.

Comment joindre Le Point Jeunes

Par téléphone : **06 35 17 03 59 (Christophe Léon)**

Par courriel : pj@mairie-beautiran.fr

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable des centres de loisirs, à la mairie, aux jours et horaires indiqués.

Lundi	14 h / 17 h	
Mardi	10 h / 12 h	14 h / 17 h
Jeudi	10 h / 12 h	14 h / 17 h
Vendredi	10 h / 12 h	

Le Point Jeunes. C'est quoi ?

Un lieu exclusif pour les jeunes, âgés de 12 à 17 ans, encadré par un animateur

-> où tu peux te détendre, partager des bons moments, retrouver tes amis et discuter

-> où tu peux pratiquer de nombreuses activités : sport, jeux vidéos, jeu de fléchettes, musique, arts plastiques...

Avec le Point Jeunes, c'est aussi l'occasion de faire des sorties, des camps ou encore de donner vie à tes projets...

VACANCES D'AVRIL 2023

Date	Horaires	Activité	Inscription
Mardi 11 avril	14h à 17h	Caisse à savon	☐
Mercredi 12 avril	9h à 17h	Bassin d'aventures Escalad'arbres + mini golf	☐
Jeudi 13 avril	10h à 17h	Court métrage	☐
Vendredi 14 avril	10h à 17h	Court métrage	☐
Lundi 17 avril	10h à 17h	FABLAB Projet nature	☐
Mardi 18 avril	10 h à 17h	FABLAB Projet nature	☐
Mercredi 19 avril	14h à 17h	Caisse à savon	☐
Jeudi 20 avril	14h à 17h	LASEER QUEST	☐
Vendredi 21 avril	14h à 17h	Tournoi BUBLE FOOT	☐

Nom Prénom :

Cotisation : 12 euros

Total réservé :

Montant à payer :

Tarifs		nombre	Total
	5 euros		
	9 euros		
	13 euros		
	16 euros		



Pour les journées ou après-midi au PRJ : 12 places maximum
Pour les journées en sortie ou mini camp : 7 places maximum
Pour les sorties prévoir son pique-nique